

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Cône Sud

Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay

Une publication du SER de Buenos Aires en collaboration avec le Service économique de Santiago
Du 2 mai au 16 mai 2025

Michelin inaugure au Chili sa première usine mondiale de recyclage de pneus miniers, en présence du Président Boric

Michelin a inauguré le 8 mai sa première usine mondiale de recyclage de pneumatiques miniers, opérée par Michelin Specialty Materials Recovery (MSMR), une entité créée en 2020 pour promouvoir le recyclage des pneus miniers et contrôlée directement par le groupe français. L'usine, implantée dans la région d'Antofagasta, s'étend sur 7 725 m² et a nécessité un investissement total de 10 M USD. L'inauguration s'est déroulée en présence du Président Boric, du ministre de l'Économie Nicolás Grau, de la ministre de l'Environnement Maisa Rojas Corradi, de la sous-secrétaire d'État aux Mines Suina Chahuán Kimet et des représentants de Michelin au niveau continental. Dans son discours, le Président a insisté sur l'importance de ce projet au regard des ambitions du gouvernement en termes d'économie circulaire, et a particulièrement salué la France en tant que partenaire privilégié du Chili pour atteindre ces objectifs.

LE CHIFFRE A RETENIR

2,8%

Inflation en v.t en
Argentine en avril contre
3,7% le mois précédent

Actuellement, le site peut traiter 2 200 pneus géants de 63 pouces par an (environ 4 tonnes par unité), en attendant l'autorisation du Service d'Évaluation Environnementale (SEA), attendue d'ici juin, qui devrait permettre de passer à la pleine capacité de l'usine, soit 7 500 pneus par an. Le processus de traitement des pneumatiques usagés se décompose en deux étapes : (i) la coupe qui permet de transformer les pneus géants en morceaux de 150 kilos et (ii) le broyage qui réduit ces morceaux en « chips » de caoutchouc de 30 millimètres, envoyés dans une autre usine du groupe aux États-Unis pour fabriquer de nouveaux pneumatiques et des pièces de bande transporteuse notamment.

Ce projet vise à étendre la maîtrise du cycle de vie des pneus miniers (dont 45 000 tonnes sont mises hors d'usages chaque année au Chili) et participe à la transition d'un secteur minier qui souhaite verdir ses activités. En effet, les mesures prises par Michelin tendent à répondre aux obligations de la Loi de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), promulguée en 2016 et qui oblige les producteurs de certains produits prioritaires – notamment les pneus – à la gestion des déchets issus de leurs activités. La loi REP fixe notamment des objectifs chiffrés et progressifs : de 2023 à 2026, 25 % des pneus usagés devront être recyclés (soit 11 250 tonnes), 75 % en 2027 (33 000 tonnes) et 100 % en 2030.

Ce projet est un succès au plan opérationnel (désalinisation et acheminement d'eau, projet développé en moins de cinq ans...) et technologique (découpe de pneumatiques, réutilisation des matériaux...). Il permettra d'ouvrir la voie à des projets de plus grande envergure dans l'activité de recyclage des pneus miniers, mais aussi à des projets favorisant la circularité des produits issus de l'activité industrielle au Chili.

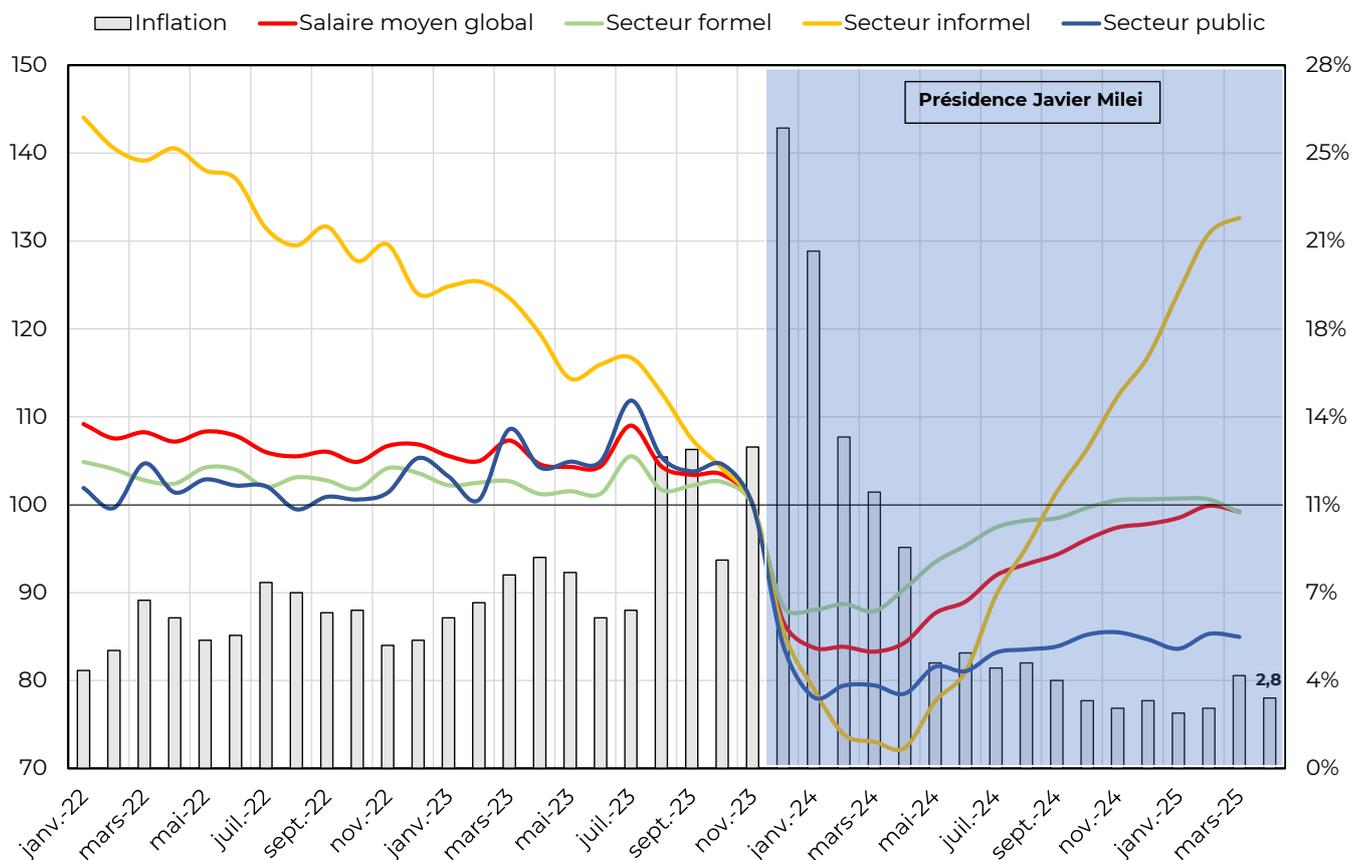
Principaux indicateurs macroéconomiques

		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels					
Croissance du PIB réel	2024	-1,7%	2,6%	4,0%	3,1%
Inflation (fin de période)	2024	117,8%	4,5%	3,8%	5,5%
Solde budgétaire (% du PIB)	2024	0,3%	-2,7%	-2,1%	-3,2%
Dettes publique (% du PIB)	2024	85,3%	42,0%	45,2%	68,7%
Solde courant (% du PIB)	2024	1,0%	-1,5%	-3,9%	-1,0%
Dettes extérieure (% du PIB)	2024	49,2%	78,0%	34,7%	57,2%
Prévisions et anticipations					
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2025	27,1%	4,1%	3,8%	5,8%
Croissance du PIB réel - FMI	2025	5,5%	2,0%	3,8%	2,8%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2025	5,0%	2,0%	3,8%	2,5%
Croissance du PIB réel - FMI	2026	4,5%	2,2%	3,5%	2,6%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2026	3,4%	2,0%	3,8%	2,2%
Pour mémoire					
PIB nominal (Mds USD)	2024	632	330	44	81
Population (millions)	2024	47,1	20,0	6,9	3,5

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Argentine : Salaires réels (base 100 novembre 2023, éch g) et inflation mensuelle (éch d)



Sources : INDEC, SER de Buenos Aires

ARGENTINE

L'inflation mensuelle repasse sous la barre des 3% en avril

L'inflation mensuelle a diminué en avril, pour atteindre 2,8%, après 3,7% en mars. En glissement annuel, l'inflation a reculé pour le 12^{ème} mois consécutif, à 47,3% (après 55,9% en mars), atteignant son plus bas niveau depuis 4 ans. Dans le détail, l'inflation sous-jacente est restée stable à 3,2% en v.m. L'inflation des biens a reculé de 0,9 pp et s'est établie à 2,7% en v.m., avec une forte contraction de l'inflation alimentaire (-3 pp à 2,9%). L'inflation dans le secteur des services a également reculé, de 1 pp, pour atteindre 3,0%.

A quelques mois des élections législatives d'octobre, l'exécutif continue de faire de la lutte contre l'inflation sa priorité économique. Cette lutte contre l'inflation passe en premier lieu par le maintien d'un excédent budgétaire (0,2% du PIB en mars) et d'une politique monétaire stricte, ainsi que la baisse des restrictions sur les importations, notamment dans le cadre de l'assouplissement du cepo. En ce sens, le gouvernement a annoncé cette semaine la baisse des droits de douane et d'impôts locaux sur des appareils électroniques, en particulier téléphones portables (cf. *infra*). Sur le volet cambiaire, l'exécutif multiplie les communications sur son souhait que le taux de change continue de s'apprécier pour toucher la borne basse de la bande de fluctuation, réduisant ainsi le coût des importations. Pour rappel, depuis le 14 avril, le Peso fluctue dans une bande de 1000 ARS/USD à 1400 ARS/USD, avec un élargissement de 1% par mois. Alors qu'une dépréciation importante était crainte avec la flexibilisation du régime cambiaire liée au programme FMI, celle-ci n'a finalement pas eu lieu, le Peso s'établissant à 1150 ARS/USD au 13 mai, limitant ainsi les pressions inflationnistes.

Cette faible inflation est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des ménages, alors que les salaires réels avaient reculé en mars. Ce recul est essentiellement attribuable à l'inflation de mars, qui avait nettement surpris à la hausse à 3,7% v.m, en lien avec les incertitudes, notamment cambiaires, en amont du lancement de la nouvelle phase du programme FMI. Le mois de mars marque ainsi la fin d'une série de 11 mois consécutifs de hausse du salaire réel moyen, désormais inférieur de 1% à son niveau de novembre 2023. Dans le détail, les travailleurs du secteur public et du secteur formel affichent des niveaux de salaires réels inférieurs à novembre 2023, à hauteur de 15%

et 1%. A l'opposé, le salaire réel des travailleurs du secteur informel connaît une croissance robuste, supérieur de 33% à son niveau de novembre 2023.

Fitch améliore la notation souveraine de l'Argentine à CCC+

L'agence de notation Fitch Ratings a amélioré la notation souveraine de l'Argentine d'un cran, de CCC à CCC+. Dans son communiqué, l'agence a indiqué que cette hausse était justifiée par l'adoption du nouveau programme FMI (20 Mds USD sur 4 ans), par la flexibilisation du régime cambiaire, la levée partielle du contrôle des changes, mais aussi par le recul de l'inflation et le rebond de l'activité, améliorant les capacités de l'Etat à honorer ses échéances de dette en devises à court terme. Pour rappel, l'Argentine fera face à d'importantes échéances de dette en devises dans les prochaines années, et ce dès le mois de juillet, avec une échéance estimée à environ 4,5 Mds USD.

La notation souveraine demeure toutefois très éloignée (7 crans) de la catégorie «investment grade». En effet, la notation CCC+ maintient l'Argentine dans la catégorie «junk bond», et plus précisément dans la sous-catégorie «risque substantiel». L'agence a en effet indiqué que des risques perduraient, justifiant cette note de CCC+. En particulier, elle a souligné que l'accumulation des réserves de change pourrait être contrainte par la «préférence des autorités pour une devise forte», et que le coût d'accès aux marchés internationaux demeurerait «prohibitif». En effet, en dépit d'une dynamique de baisse globale depuis mi-avril 2025, le risque pays continue de s'établir à des niveaux relativement élevés (indice EMBI à 678 pts au 12/05), excluant de facto l'Argentine des marchés internationaux de la dette. Pour que le gouvernement atteigne son objectif de retour sur les marchés d'ici fin 2025 / début 2026, l'évolution du risque pays et la perception des agences de notation seront des données centrales.

Le gouvernement poursuit son agenda d'ouverture via l'élimination de nouvelles barrières tarifaires

Le 7 mai, le gouvernement a adopté un décret portant élimination des droits d'exportation sur une large gamme de produits industriels. Par cette mesure, qui porte sur près de 4 400 produits (soit 88% des produits industriels) qui payaient jusque-là des taxes de 3 à 4,5% de leur valeur, le gouvernement cherche à renforcer la compétitivité du secteur manufacturier et consolider les chaînes de valeur orientées vers

l'exportation pour générer des entrées de devises. Le ministre de l'économie Luis Caputo indiquait ainsi qu'en 2024 ces produits avaient représenté 3,8 Mds USD d'exportations.

La mesure bénéficiera aux fabricants de produits chimiques, pharmaceutiques, pétrochimiques, agroindustriels et de pièces automobiles. Certains secteurs sont exclus, tels que les intrants de base comme le fer, l'acier, l'aluminium et les voitures assemblées. Cette mesure s'inscrit dans la lignée de la réduction temporaire des droits d'exportations sur les principales cultures telles que le blé, le maïs, l'orge et les oléagineux (soja, tournesol, arachide, etc.) et leur élimination définitive sur certains produits des économies régionales tels que les textiles en coton, le papier, le carton, les aliments et les boissons. Elle était très attendue du secteur industriel qui appelait depuis plusieurs mois à baisser les taxes et impôts qui pèsent sur les entreprises afin de leur permettre de faire face à la concurrence des produits étrangers dont les importations ont été facilitées ces derniers mois. En effet, le gouvernement a engagé en 2024 une stratégie d'ouverture économique du pays qui s'est traduite par une forte réduction des droits de douane et des taxes afin de réduire l'inflation importée, mais aussi par une réforme du système anti-dumping qui protégeait l'industrie nationale.

Le gouvernement demeure déterminé à continuer de réduire les barrières aux importations et a annoncé le 14 mai, l'élimination progressive des droits de douane sur les importations de téléphones portables et des réductions sur d'autres appareils électroniques – climatiseurs, consoles de jeux, téléviseurs. Les droits de douane sur les téléphones seraient divisés par deux dès mai 2025 (réduction de 16% à 8%), avant d'être éliminés à partir du 15 janvier 2026. Cette mesure serait un coup dur pour les entreprises installées en Terre de Feu qui produisent aujourd'hui la plupart des téléphones vendus en Argentine. La province craint que ces mesures menacent 10 000 emplois locaux et découragent les investissements. L'Union des travailleurs unis (UOM) de la Terre de Feu a déclaré une grève illimitée en signe de protestation et de rejet de ces mesures qui porteraient atteinte au régime spécial dont bénéficie la province. Outre les droits de douane, le gouvernement a également prévu d'éliminer les taxes internes qui passeraient de 19% à 9,5% pour les produits importés, et qui seraient supprimées (actuellement à 9,5%) pour les appareils produits en Terre de Feu. Cette baisse des taxes internes a été mieux accueillie par les entreprises implantées en Terre de Feu en ce qu'elle préserve le statut différencié des produits locaux, mais si l'industrie locale devra

probablement devenir plus compétitive face aux produits qui seront importés à des prix plus bas.

Ces réformes auront un impact sur le régime de promotion industriel de la Terre de Feu, régime spécial établi en 1972 et qui a été reconduit sous le gouvernement précédent jusqu'en 2053, visant à favoriser le développement de la zone. Il prévoit que les entreprises industrielles qui investissent dans la province bénéficient d'avantages fiscaux, tels que l'exonération de l'impôt sur le revenu, de la TVA et des droits d'importation et d'exportation, ce qui représenterait un coût annuel de 1Mds selon le centre de recherche Fundar. Le gouvernement prévoit toutefois de préserver, à ce stade, le Fonds pour l'expansion de la matrice productive fuégienne, un fonds fiduciaire créé en 2021 qui représente environ 180 Mds ARS \$, tandis qu'une vingtaine de fonds similaires ont déjà été supprimés depuis l'élection de J. Milei.

Sanofi annonce un investissement de 2 M USD en 2025 dans les vaccins

Au début du mois de mai, le laboratoire français a confirmé son intérêt pour l'Argentine et annoncé un investissement de 2M USD pour l'année 2025 dans son usine située dans la province de Buenos Aires. Cet investissement vise à mettre à jour les processus et les technologies du site, dans lequel Sanofi met en œuvre un processus biotechnologique unique pour la production de l'antigène de l'hépatite B pour le vaccin pédiatrique qui protège contre six maladies.

La directrice générale de la branche « vaccins » de Sanofi en Argentine a expliqué que l'usine affiche d'excellentes performances et continue de s'étendre. Depuis 2005, l'entreprise a déjà investi plus de 70M USD en Argentine. L'usine a une capacité de production de 100M de doses par an de l'antigène de l'hépatite B, ce qui représente 37M USD d'exportations. Depuis 2021, Sanofi dirige le projet de production de l'antigène de la méningite B et assure également le processus de reconditionnement et de contrôle de qualité de quinze vaccins pour la commercialisation locale. **À l'horizon 2028, Sanofi déploie une stratégie en trois volets** : optimiser ses atouts actuels comme le vaccin antigrippal, étendre sa présence sur de nouveaux marchés avec des produits compétitifs, et renforcer son rôle de pionnier dans des domaines thérapeutiques à fort besoin médical.

CHILI

La tendance au vieillissement de la population se confirme

Les premiers résultats du recensement de la population chilienne, réalisé entre mars et juillet 2024 par l'Institut national de statistiques (INE), ont été publiés. Avec un taux de réponse national de 95,2%, la population chilienne recensée dans cet exercice s'élève à 18 480 432 personnes (contre 17 574 003 en 2017). Selon ces données, le Chili compte 51,5% de femmes et 48,5% d'hommes, avec une moyenne d'âge de 38,1 ans. La région Métropolitaine, qui accueille plus de 7 millions de personnes, regroupe 40% de la population.

Ce recensement confirme la tendance au vieillissement de la population, déjà observée sur la dernière décennie : s'il y avait seulement 6,6% de la population recensée âgée de 65 ans ou plus en 1992, cette tranche d'âge représente aujourd'hui 14% de la population. De plus, le nombre de personnes de 14 ans ou moins a diminué, passant de 29,4% à 17,7% sur la même période. Ainsi, en 1992, on comptait environ 5 jeunes (de 0 à 14 ans) pour chaque senior (65 ans et plus); en 2024, ce rapport est passé à 5 jeunes pour 4 seniors, illustrant un quasi-équilibre entre les deux groupes d'âge. Cette évolution reflète une transition démographique majeur¹. Les régions ayant l'indice de vieillissement le plus élevé sont Valparaíso (98,6) et Ñuble (97,6). Les régions ayant les valeurs les plus faibles sont Tarapacá (43,9) et Antofagasta (49,3) dans le Nord du pays. De plus, le Chili avec un taux de fécondité de 1,16 en 2023, et un taux prévisionnel annoncé à 1,03 pour 2024 se place parmi les pays aux taux les plus bas au monde, bien en deçà du taux de remplacement (2,1).

Conséquence de ce vieillissement global, le nombre de ménages a doublé entre 1992 et 2024 s'accompagnant d'une diminution du nombre moyen de personnes par ménage, qui passe de 4 personnes par ménage en 1992 à 2,8 personnes par ménage en 2024. Le pourcentage de personnes vivant seules a ainsi grandement augmenté, passant de 8,3 % des ménages en 1992 à 21,8 % en 2024. Ainsi, si le nombre de ménages augmente, ceux-ci sont de plus en plus petits. Cette tendance au vieillissement et à l'individualisation des ménages est observable dans beaucoup d'autres économies de la région, traduisant un

développement social croissant et par conséquent une augmentation de l'espérance de vie.

Moody's maintient la notation souveraine du Chili à A2, avec une perspective stable

L'agence de notation Moody's a maintenu la notation souveraine du Chili à A2, avec une perspective « stable » valorisant ainsi la solidité des finances publiques chiliennes et la prudence des politiques macroéconomiques et fiscales nationales. Malgré les bons résultats obtenus en 2024 en termes de croissance, les inquiétudes demeurent quant au manque de dynamisme de la consommation et de l'investissement dans le pays. La note souveraine du Chili avait augmenté entre 2010 et 2017, atteignant Aa3 (qualité du crédit très élevée), en baisse depuis, passant à A1 en 2018 et à A2 depuis 2022. A titre de comparaison, la notation souveraine du Chili sur l'échelle de Moody's se situe au même niveau que la Lituanie, et au-dessus de celle du Portugal, mais elle reste supérieure à celles de ses partenaires régionaux.

Moody's met en valeur la solidité budgétaire chilienne, le poids de la dette nationale relativement faible bien que croissant, une structure de la dette favorable et la présence de réserves budgétaires. L'agence prévoit une augmentation des dépenses du fait de l'accroissement des demandes sociales, notamment en matière de protection sociale suite à la récente réforme des retraites. Cependant, elle anticipe également la continuité du consensus politique qui devrait maintenir la stabilité budgétaire du pays, et ce malgré les alternances.

L'amélioration de la note souveraine du Chili ne pourra passer que par une consolidation budgétaire permettant de gérer l'augmentation de la dette publique et d'accroître les marges de manœuvre financières de l'Etat. Une politique de renforcement de la productivité et de diversification économique, qui améliorerait les perspectives de croissance à moyen terme du Chili pourrait permettre une augmentation de la note à la prochaine revue.

Le ministre des finances Mario Marcel a salué cette notation en réaffirmant « la solidité de l'économie chilienne et sa capacité à résister aux chocs externes comme ceux qui sont aujourd'hui malheureusement à anticiper », faisant notamment référence aux

¹ L'indice de vieillissement montre que pour 100 personnes âgées de 14 ans et moins, il y a 79 personnes âgées de 65 ans et plus. Ce chiffre était de 22,3 en 1992 (31,3 en 2002 ; 56,9 en 2017).

droits de douanes imposés par les Etats-Unis et à la guerre commerciale qui pourrait advenir entre les deux principaux partenaires commerciaux du pays. Moody's affirme toutefois que ce choc devrait être « gérable » pour l'économie chilienne.

Une étude évalue le coût de la bureaucratie à 7,3% du PIB

Une étude du Centro de Estudios Públicos (CEP) a estimé le coût pour les entreprises et le pays de l'existence des obstacles réglementaires à 7,3% du PIB. Le groupe de réflexion – s'inscrivant dans une approche libérale – prévoit qu'une réduction d'un tiers des délais de traitement des permis se traduirait par une « augmentation progressive du PIB jusqu'à 2,4 % sur 10 ans ». Cette régulation excessive est identifiée comme un « impôt implicite » sur le capital qui affecte les taux d'investissement dans le pays. Le coût de la bureaucratie ainsi calculée est principalement composé du sous-investissement qu'elle génère, mais aussi de la déviation du capital vers des entreprises moins productives du fait d'un impact inégal de ces procédures sur les entreprises. Selon le rapport, le cadre réglementaire touche particulièrement les entreprises de l'énergie, du gaz et de l'eau (51 % d'entre elles déclarent le cadre réglementaire comme très important pour leur croissance), de l'hôtellerie-restauration (40 %) ou encore des mines (36 %).

Ce rapport ne conseille pas de revoir à la baisse les réglementations actuelles, mais d'améliorer fondamentalement leur productivité en réduisant les délais d'approbation, en alimentant des bases de données réglementaires digitalisées et actualisées et en révisant périodiquement les règles existantes. Il pointe également les faiblesses de la réforme annoncée, notamment son focus principalement sectoriel qui limite la possibilité d'une approche globale ainsi que les capacités de gestion de la nouvelle institution qui sera en charge de mettre en œuvre le système réformé.

En effet pour le développement de projets d'envergure, les entreprises actives au Chili peuvent être confrontées à la nécessité d'obtenir un nombre très important d'autorisations et de permis sectoriels de tous types, pouvant remettre en cause l'attractivité et la croissance du pays. Les délais pour recueillir l'ensemble des permis sectoriels chiliens sont parfois deux à trois fois supérieurs à ceux des pays voisins. Face aux pertes générées, le gouvernement chilien a déjà entrepris une réforme très attendue actuellement en deuxième phase d'analyse par le Sénat chilien. Le projet de loi-cadre sur les autorisations sectorielles,

porté par le ministère de l'Économie, vise à assouplir et à simplifier les processus d'obtention des permis, tout en conservant le niveau d'exigence environnementale et technique qui fait la réputation du pays dans la région. Cette réforme aux objectifs ambivalents ambitionne de réduire d'un tiers à deux tiers les délais d'obtention des permis selon la dimension du projet.

PARAGUAY

Croissance de l'activité de 5,5% au T1 2025

Selon les données de l'indicateur mensuel d'activité du Paraguay (IMAEP), et en attendant les chiffres de PIB sur le trimestre, l'activité a progressé de 5,5% sur le T1 2025. Cette estimation émane de la publication de l'indice pour le mois de mars, qui a enregistré une hausse de 4,4% en g.a. La Banque centrale (BCP) indique que l'indice, en excluant le secteur agricole, a même progressé de 6,8% sur le trimestre. En effet, selon la BCP, l'activité agricole aurait enregistré une chute en mars par rapport à l'année précédente, en lien avec une moindre production de soja. Depuis le T4 24, le dynamisme de l'activité est ainsi tiré par d'autres secteurs que le secteur agricole, pourtant pilier traditionnel de l'économie paraguayenne (1/4 des emplois, 1/3 du PIB et 4/5^{ème} des exportations liées au secteur primaire). Les secteurs dynamiques sont notamment les services (+4,8% g.a au T4 24), l'industrie (+3,1%), et la construction (+13,6%).

Le dynamisme de l'activité en ce début d'année 2025 confirme les bons résultats économiques enregistrés en 2024. En 2024, la croissance du PIB avait atteint 4,2%, classant le Paraguay dans le top 3 des performances de croissance en Amérique du Sud. L'entrée en 2024 de la notation souveraine dans la catégorie « *investment grade* » par l'agence de notation Moody's est un autre marqueur de ces bonnes performances. Pour 2025, le FMI table sur une croissance qui ralentirait légèrement mais resterait robuste, à 3,8%. La croissance à moyen terme (2030) est estimée à 2,5% par l'institution.

URUGUAY

Recul de l'inflation en avril

Le taux d'inflation a atteint 5,4% en avril en g.a, après 5,7% en mars. L'inflation sous-jacente a quant à elle atteint 5,7% (après 5,9% en mars). En variation mensuelle, l'inflation a reculé pour le 3^{ème} mois consécutif, pour atteindre 0,3% après 0,6% en

mars. L'institut national de statistique indique que les principaux contributeurs à l'inflation mensuelle ont été l'alimentation (0,2 pts) et l'habillement (0,05 pts), tandis que le transport a contribué négativement (-0,03 pts).

Le taux d'inflation continue de s'établir dans la borne haute de la fourchette cible d'inflation : 4,5% +/- 1,5%, conduisant la Banque centrale (BCU) à poursuivre son approche prudente. L'inflation était repartie légèrement à la hausse à partir de mi 2024, pour s'établir à plus de 5% en g.a depuis juillet 2024. Cette reprise de l'inflation est notamment attribuable à la nette dépréciation du Peso face à l'USD sur le S2 2024 : environ -15% entre mai et décembre. Ces pressions inflationnistes ont conduit la BCU à réaliser de nouvelles hausses de taux directeur, pour le porter à 9,25% en avril 2025 (+75pb depuis novembre 2024, 3 hausses de taux). Sur l'année 2025 dans son ensemble, le FMI et le consensus de marché tablent sur une inflation qui atteindrait 5,5% en moyenne.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent GUIET et Stéphane TABARIE
Service Economique Régional de Buenos Aires

Rédaction : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Abonnez-vous : leo.lesage@dgtresor.gouv.fr